

# Editorial

par Françoise Danset

**D'** un congrès l'autre, l'ABF poursuit son travail au rythme de ces rencontres annuelles qui lui permettent à la fois d'aborder un grand thème, de faire le point sur les problèmes de la profession, de retrouver ceux qui travaillent autour du livre et des bibliothèques. Chacun de ces congrès nous donne l'occasion de recevoir la visite, ou les messages et les regrets des représentants des administrations, de mesurer le contenu du mot concertation.

Ils permettent de faire le point des changements, réorganisations, réorientations, réajustements des politiques du livre et de la lecture.

Ils permettent de parler de soi, aujourd'hui et demain : quel est l'avenir de notre profession, de nos établissements ?

Dans un environnement qui n'en finit pas de changer, les congrès donc sont irremplaçables, et nous maintiendrons ces rendez-vous : à Chambéry du 14 au 17 Mai 93 et à Clermont-Ferrand en 94. ■

## Les Belles oubliées

*Les "Belles oubliées" tel est le nom du prix du texte retrouvé dans les bibliothèques, décerné à l'initiative de Borgeaud-Bibliothèques et publié par Actes-Sud. Ce prix a été présenté au congrès de l'ABF au Palais des congrès d'Arles, le dimanche 24 mai à 18h, en présence de Michel Borgeaud et de Françoise Nyssen.*

### Objectifs

**A l'origine, une rencontre :** Borgeaud-Bibliothèques, le plus ancien fabricant de mobilier spécialisé pour bibliothèques, l'Association des bibliothécaires français et Françoise Nyssen, sur le stand d'Actes-Sud au Salon du livre de Paris en mars 1992.

Désireux de sponsoriser un prix littéraire destiné aux bibliothèques et aux bibliothécaires, Michel Borgeaud cherchait un partenaire et s'était adressé à l'ABF, puis aux éditeurs et ce fut Actes-Sud qui accepta avec enthousiasme.

Le prix intitulé "Les belles oubliées", s'adresse aux bibliothécaires qui retrouveraient dans leur fonds des textes inédits, épuisés ou introuvables mais de valeur et susceptibles d'être édités ou réédités.

Ces textes peuvent être courts, de fiction, biographiques ou autobiographiques, ou des essais. Les bibliothécaires n'en seront pas les auteurs mais en seront les "découvreurs". Lieux de mémoire, les bibliothèques savent garder mais aussi restituer les textes.

### Règlement

- Le prix "les belles oubliées" s'adresse à un ou plusieurs bibliothécaires et à la bibliothèque dans laquelle sera trouvé un texte inédit, introuvable, épuisé ou disparu des catalogues et inventaires d'éditeurs.
- Le texte peut avoir de quelques pages à 150 pages, en langue française.
- Il s'agit d'un texte de fiction, d'un essai, d'une biographie ou autobiographie.
- Le prix sera décerné chaque année au congrès de l'ABF.
- Le jury sera constitué de deux collègues : l'un constitué à l'initiative du groupe régional de l'ABF organisateur du congrès, et comprenant un auteur, un éditeur, un libraire, un lecteur, un bibliothécaire ; l'autre comprenant un représentant de Borgeaud-Bibliothèques, un représentant de l'ABF, un représentant des éditions Actes-Sud.
- Les textes seront envoyés à l'ABF avant le 31 décembre de chaque année. Le jury aura été composé pour cette date et les textes seront en lecture jusqu'à la délibération qui se fera à Actes-Sud avant le 1<sup>er</sup> mars. La publication interviendra en juin.
- Les textes seront envoyés sous leur forme déjà éditée ou sous toute autre forme dans laquelle ils auront été retrouvés, par envoi postal recommandé au siège social de l'ABF à Paris.
- Le prix sera remis par Borgeaud-Bibliothèques sous forme d'un cadeau au bibliothécaire découvreur et d'une dotation à la bibliothèque où le texte aura été découvert.
- La publication respectera la législation sur le droit d'auteur.

### Calendrier

- Avant le 31 décembre : composition du jury
- Avant le 31 décembre : envoi des textes à l'ABF
- Avant le 1<sup>er</sup> mars : lecture et sélection des textes
- Début mars : choix du texte après délibération du jury
- Juin : édition du texte
- Remise du prix au congrès de l'ABF 1993

*Le Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français est analysé dans la base PASCAL produite par l'INIST.*